



**CIRCONSCRIPTION FEM
SAHEL OUEST AFRIQUE**



**DISCOURS DE
SON EXCELLENCE MONSIEUR AMEDI CAMARA,
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE DE
LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
A L'OCCASION DE LA 5EME ASSEMBLEE DU FONDS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL (FEM)**



Cancun, Mexique

28-30 mai 2014

- **Excellences,**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres et chefs des délégations,**
- **Madame la Présidente Directrice Générale du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM),**
- **Mesdames et messieurs, les représentants des organisations multilatérales et bilatérales,**
- **Mesdames et Messieurs les délégués des pays,**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants de la Société Civile**

La tenue de la cinquième Assemblée du Fonds pour l'Environnement Mondial m'offre tout d'abord, l'opportunité de vous exprimer notre grande satisfaction d'être aujourd'hui parmi vous lors de cette importante concertation qui représentera, j'en suis assuré, un nouveau départ pour cet instrument novateur et stratégique pour l'environnement mondial.

J'ai donc l'honneur de parler devant votre auguste Assemblée Générale, au nom des neuf pays de la Circonscription Sahel Ouest Afrique qui comprend, par ordre alphabétique :

- Le Burkina Faso,
- Le Cap Vert,
- La Gambie,
- La Guinée Bissau,
- Le Mali,
- La Mauritanie,

- Le Niger,
- Le Sénégal
- Et le Tchad.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Les profils environnementaux de nos pays Sahéliens en font des pays parmi les plus exposés aux aléas environnementaux et, notamment, ceux liés aux changements climatiques, à la désertification, à la dégradation des terres et à la sécheresse.

Ceux-ci constituent des défis qui aujourd'hui, perturbent l'équilibre des écosystèmes de notre région, le Sahel.

Ils créent l'insécurité alimentaire, détruisent nos sociétés, aggravent la pauvreté et causent des conflits violents, parfois armés, à l'issue desquels nos populations touchées succombent à des sollicitations obscurantistes et terroristes.

Aujourd'hui, les cartes géographiques de la désertification coïncident avec celles de la pauvreté, de la famine et des conflits violents.

Les changements climatiques vont empirer la situation comme l'a prévu le 4^{ème} rapport d'évaluation du Groupe Intergouvernemental des Experts sur le Climat (GIEC).

C'est pour cette raison que nous sommes préoccupés par l'ampleur des dégâts causés par ces événements et nous demandons à nos partenaires de se convaincre avec nous, que si le Sahel ne reçoit pas toute l'attention requise sur ces fléaux de désertification et de dégradation des terres qui l'affligent, il y a un risque majeur de déstabilisation à l'échelle mondiale.

Excellences

Mesdames et messieurs

C'est dans ce contexte que les pays de la circonscription Sahel Ouest Afrique se trouvent de plus en plus engagés à lutter contre la désertification et à préserver les ressources naturelles.

Ainsi, l'initiative de la Grande Muraille Verte s'inscrit éloquemment dans la logique de réponse appropriée par l'anticipation de l'action stratégique intégrée et transfrontalière.

Je vous rappelle que ce projet panafricain consiste à réaliser une muraille verte allant de Djibouti à Dakar avec une longueur d'environ 7 700 Km et une largeur de 15 Km.

Nos pays demandent à ce qu'un appui significatif, prévisible et rapide puisse être obtenu du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour aider à la réalisation des objectifs opérationnels ambitieux de cette initiative panafricaine.

A ce propos, nous recommandons que le FEM alloue suffisamment de ressources à la hauteur des défis.

Nous formulons également le vœu que le nouveau régime climatique, qui sera adopté par la 21^{ème} Conférence des Parties, prévue à Paris en 2015, inscrive en priorité l'adaptation aux changements climatiques basée sur la gestion durable de nos terres dégradées en faveur des pays du Sahel et des Pays les Moins Avancés.

Excellences

Mesdames et Messieurs,

Les pays de notre Circonscription demandent également à prendre en compte, dans le 6^{ème} cycle du FEM, les questions prioritaires suivantes :

- En matière de cofinancement, considérer la valeur des cofinancements en nature et en parallèle, dans le contexte des projets et programmes soumis pour financement par le FEM;
- L'allocation des fonds additionnels pour la thématique sur la dégradation des terres qui doit rester, vous l'aurez compris, une haute priorité de nos pays ;
- La promotion du partenariat public privé dans le contexte du montage institutionnel et du financement des projets FEM ;
- L'amélioration de l'implication systématique et appropriée des points focaux du FEM dans les processus d'évaluation des projets ;
- Le renforcement des dispositifs de communication, de suivi évaluation et d'information sur la mise en œuvre des projets par pays, de façon à assurer la mise en œuvre efficace des projets et programmes et la mobilisation des investissements ;
- L'appui à la gestion des connaissances et des bases de données sur les différents projets financés à l'échelle nationale ;

- La reconduction des appuis orientés vers le programme des micro-financements (PMF-SGP) du FEM. En effet, ce programme met en œuvre des actions pertinentes et courageuses avec les populations et les collectivités locales dans les différents pays de notre circonscription.

Excellences

Mesdames et Messieurs

Je ne saurais terminer sans remercier au nom des pays de la Circonscription Sahel Afrique de l'Ouest, le gouvernement des Etats Unis Mexicains pour l'hospitalité et pour la parfaite organisation de cette assemblée.

Je remercie également l'ensemble de nos partenaires institutionnels engagés dans la protection de l'environnement et qui n'ont cessé d'apporter leurs concours et leurs appuis à nos programmes.

Je voudrais ici féliciter et remercier plus particulièrement le Secrétariat du Fonds pour l'Environnement Mondial ainsi que le Bureau de l'Evaluation et l'ensemble des organes consultatifs pour l'amélioration constante des cycles de projets et des modalités d'accès aux fonds.

Que l'ensemble des experts et collaborateurs de notre Circonscription qui travaillent pour la mobilisation des fonds du FEM au bénéfice de l'action environnementale au sein de nos pays, trouvent ici l'expression de mon appréciation du travail de qualité qu'il mène.

Je rends hommage ici à l'effort consenti par les secrétariats exécutifs des différentes conventions pour lesquelles le FEM est le mécanisme statutaire de financement.

Nos remerciements vont bien entendu aux différentes agences du FEM, engagées avec nous.

J'en cite particulièrement le PNUE, le PNUD, la FAO, le FIDA, l'ONUDI, la Banque Africaine de Développement et la Banque Mondiale. Nous souhaitons la bienvenue aux autres entités nouvellement accréditées à cet effet, comme l'Union Mondiale pour la Nature (UICN) et le Fonds Mondial pour la Faune (WWF).

Mesdames et messieurs,

J'espère enfin que notre présente réunion nous fournira la vision commune nécessaire en relation avec les orientations sur les différentes questions prioritaires dans le contexte du rôle dédié au Fonds pour l'Environnement Mondial.

Je vous remercie.

AMEDI CAMARA